



056283/EU XXIV.GP
Eingelangt am 12/07/11

CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

11825/11

(OR. en)

PRESSE 182
PR CO 43

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3102^{ème} session du Conseil

Affaires générales

Luxembourg, le 21 juin 2011

Président

M. János Martonyi
Ministre des affaires étrangères de la Hongrie

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B – 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 8847 / 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.europa.eu <http://www.consilium.europa.eu/Newsroom>

11825/11

1

FR

Principaux résultats du Conseil

Le Conseil a débattu des préparatifs en vue de la réunion de juin du Conseil européen, qui devrait faire porter ses travaux sur la politique économique, notamment le semestre européen, le Pacte pour l'euro plus et la réaction globale de l'UE face à la crise de la dette souveraine, ainsi que sur les questions liées aux migrations, la situation dans les pays du Sud de la Méditerranée et les négociations d'adhésion avec la Croatie.

SOMMAIRE¹

PARTICIPANTS.....4

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

| | |
|--|---|
| PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN DE JUIN..... | 6 |
| Projet de conclusions | 6 |
| Semestre européen | 7 |
| PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL - TROIS PROCHAINES PRÉSIDENCES | 8 |

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES GÉNÉRALES

| | |
|--------------------------------|---|
| – Politique maritime | 9 |
|--------------------------------|---|

RELATIONS EXTÉRIEURES

| | |
|--|---|
| – Relations entre l'UE et la Principauté d'Andorre, la République de Saint-Marin et la Principauté de Monaco | 9 |
|--|---|

¹ • Lorsque des déclarations, des conclusions ou des résolutions ont été formellement adoptées par le Conseil, cela est indiqué dans le titre du point concerné et le texte figure entre guillemets.
 • Les documents dont la référence est mentionnée sont accessibles sur le site internet du Conseil <http://www.consilium.europa.eu>.
 • Les actes adoptés comportant des déclarations au procès-verbal accessibles au public sont signalés par un astérisque; ces déclarations sont accessibles sur le site internet du Conseil mentionné ci-dessus ou peuvent être obtenues auprès du Service de presse.

PARTICIPANTS

Belgique:

M. Steven VANACKERE

Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères et des réformes institutionnelles
Ministre de la coopération au développement, chargé des affaires européennes

Bulgarie:

M. Konstantin DIMITROV

Vice-ministre des affaires étrangères

République tchèque:

M. Karl SCHWARZENBERG

Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères

Danemark:

M. Michael ZILMER-JOHNS

Secrétaire d'État à la politique étrangère, Ambassadeur, Ministère des affaires étrangères

Allemagne:

M. Werner HOYER

Ministre au ministère des affaires étrangères

Estonie:

M. Raul MÄLK

Représentant permanent

Irlande:

Mme Lucinda CREIGHTON

Secrétaire d'État aux affaires européennes

Grèce:

Mme Marilisa XENOGIANNAKOPOULOU

Vice-ministre des affaires étrangères

Espagne:

M. Diego LÓPEZ GARRIDO

Secrétaire d'État à l'Union européenne

France:

M. Laurent WAUQUIEZ

Ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes

Italie:

M. Ferdinando NELLI FEROCI

Représentant permanent

Chypre:

M. Markos KYPRIANOU

Ministre des affaires étrangères

Lettonie:

M. Ķirts Valdis KRISTOVSKIS

Ministre des affaires étrangères

Lituanie:

M. Raimundas KAROBLIS

Représentant permanent

Luxembourg:

M. Jean ASSELBORN

Vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères

Hongrie:

M. János MARTONYI

Ministre des affaires étrangères

Mme Enikő GYÖRI

Secrétaire d'État aux affaires européennes

Malte:

M. Tonio BORG

Vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères

Pays-Bas:

M. Ben KNAPEN

Ministre des affaires européennes et de la coopération internationale

Autriche:

M. Wolfgang WALDNER

Secrétaire d'État, Ministère des Affaires européennes et internationales

Pologne:

M. Mikołaj DOWGIELEWICZ

Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères

Portugal:

M. Manuel LOBO ANTUNES

Représentant permanent

Roumanie:

M. Bogdan AURESCU

Secrétaire d'État

Slovénie:

M. Mitja GASPARI

Ministre chargé du développement et des affaires européennes

Mme Andreja JERINA

Secrétaire d'État, Bureau gouvernemental en charge du développement et des affaires européennes

Slovaquie:

M. Mikuláš DZURINDA

Ministre des affaires étrangères

Finlande:

M. Jan STORE

Représentant permanent

Suède:

Mme Birgitta OHLSSON

Ministre des affaires européennes

Royaume-Uni:

M. David LIDINGTON

Ministre d'État pour l'Europe

Commission:

M. Maroš ŠEFČOVIČ

Vice-président

POINTS AYANT FAIT L'OBJET D'UN DÉBAT

PRÉPARATION DU CONSEIL EUROPÉEN DE JUIN

Projet de conclusions

Le Conseil a examiné le projet de conclusions pour la réunion du Conseil européen qui se tiendra les 23 et 24 juin.

Le Conseil européen devrait centrer ses travaux sur :

- la politique économique: conclusion du semestre européen de 2011 (surveillance annuelle des politiques budgétaires et des réformes structurelles), examen des progrès concernant le Pacte pour l'euro plus et la réaction globale de l'UE face à la crise de la dette souveraine;
- la migration: évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques en matière d'asile et de migration et examen des questions soulevées par les événements intervenus récemment dans les pays du sud de la Méditerranée.
- la Croatie: évaluation des progrès réalisés dans les négociations en vue de son adhésion à l'UE.

Le Conseil européen sera également invité à se prononcer sur la nomination du nouveau président de la Banque centrale européenne. Il prendra note des résultats des travaux sur les moyens de favoriser l'intégration de la population rom et sur le lancement d'une stratégie pour la région du Danube.

Le projet de conclusions sera réexaminé à la lumière des débats du Conseil. Un projet d'ordre du jour annoté a été examiné par le Conseil lors de sa session du 23 mai (doc. [9786/11](#)).

Semestre européen

Le Conseil a examiné les recommandations relatives aux programmes nationaux de réformes présentés par les États membres au titre de la Stratégie 2020 pour la croissance et l'emploi.

Cela fait suite à un accord intervenu le 17 juin lors de la session du Conseil "Emploi, politique sociale, santé et consommateurs" sur une orientation générale en ce qui concerne les aspects liés à l'emploi.

Le Conseil a décidé de transmettre ces textes au Conseil européen, en vue de sa réunion des 23 et 24 juin. Les recommandations seront adoptées lors d'une session ultérieure du Conseil, concluant ainsi le semestre européen.

Le semestre européen prévoit de surveiller simultanément les politiques économiques et budgétaires des États membres, conformément à des règles communes, pendant une période de six mois chaque année. Il est mis en œuvre cette année pour la première fois, dans le cadre du processus de réforme en cours de la gouvernance économique de l'UE.

PROGRAMME DE TRAVAIL DU CONSEIL - TROIS PROCHAINES PRÉSIDENCES

Le Conseil a pris note de la présentation par les délégations polonaise, danoise et chypriote - les trois prochaines présidences pour la période allant de juillet 2011 à décembre 2012 - d'un projet de programme de dix-huit mois pour les travaux du Conseil (doc. [11447/11](#))

La mise en œuvre de ce programme de travail nécessitera une coopération étroite avec le président du Conseil européen, les réunions du Conseil européen étant préparées par le Conseil des affaires générales, et avec le Haut Représentant, qui préside le Conseil des affaires étrangères.

AUTRES POINTS APPROUVÉS

AFFAIRES GÉNÉRALES

Politique maritime

Le Conseil a pris note d'un rapport sur l'état d'avancement des travaux concernant un projet de règlement établissant un programme de soutien pour le développement d'une politique maritime intégrée (doc. [10916/11](#)).

RELATIONS EXTÉRIEURES

Relations entre l'UE et la Principauté d'Andorre, la République de Saint-Marin et la Principauté de Monaco

Le Conseil a pris note d'un rapport de la présidence concernant les relations entre l'UE et la Principauté d'Andorre, la République de Saint-Marin et la Principauté de Monaco (doc. [11466/11](#)).
